

SÉMINAIRE DROIT SOCIAL

29 & 30 août 2024

*Le rendez-vous des
spécialistes en droit du
travail*

À L'ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS



PROGRAMME OFFICIEL

ECOIA
ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

Avant-propos

Le séminaire de Droit social de l'ÉCOA a pour objet d'offrir aux avocats exerçant principalement en droit du travail quatre sessions de formations techniques, en lien direct avec l'actualité de la matière, regroupées sur deux journées.

Chaque session est animée par un binôme de praticiens spécialisés (avocats, magistrats et universitaire) pour vous proposer une analyse concrète, riche et transversale de chacun des sujets mais aussi, de répondre aux questions pratiques que vous rencontrez dans le cadre de votre activité quotidienne.

C'est également l'occasion, pour les professionnels que vous êtes, de vous retrouver dans un cadre agréable et convivial, propice à la discussion et aux échanges lors des déjeuners qui viennent ponctuer ces interventions.

Programme du jeudi 29 août 2024

8h30 Accueil des participants

9h00-13h00

“Prévention, traitement et contentieux des risques psycho-sociaux”

M. Alexandre DAVID, Président de la chambre sociale de la cour d'appel d'Orléans

M. Bernard GAURIAU, Professeur à l'Université d'Angers, ancien Avocat

13h00-14h30 Pause déjeuner (compris dans le tarif)

14h30-17h00

“La rémunération du salarié”

Maître Laurent GERVAIS, Avocat au Barreau de Nantes

M. Emeric JEANSEN, Maître de conférences à l'Université Paris II

Programme du vendredi 29 août 2024

8h30 Accueil des participants

9h00-12h00

“Contentieux général, médical et technique de la sécurité sociale”

Mme Morane KEIM-BAGOT, Professeur à l'Université de Strasbourg

Maître Matthias WEBER, avocat au Barreau de Poitiers

12h00-13h30 Pause déjeuner (compris dans le tarif)

13h30-16h30

“La preuve en droit du travail”

M. Bernard GAURIAU, Professeur à l'Université d'Angers, ancien Avocat

M. Jean-Yves FROUIN, Magistrat honoraire, ancien Président de la chambre sociale de la Cour de cassation

Informations pratiques

Vous pouvez vous inscrire facilement depuis notre site avocats-ecoa.fr.



Tarif et prise en charge

Faites financer votre formation ! Bénéficiez d'une prise en charge à titre individuel par le FIF- PL ou utilisez le crédit d'impôt :

Tarif du séminaire* 14h formation continue	Crédit d'impôt**	Reste à charge après crédit d'impôt
395 € (déjeuners compris)	163,10 €	231,90 €

*Formation hors abonnement uniquement

**Tarif horaire du SMIC au 1er janvier 2024 : 11.65 € brut - Plus d'infos sur notre site www.avocats-ecoa.fr

Localisation du séminaire

Adresse : ECOA - 2, Bis Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny à Poitiers



2, Bis Boulevard de Lattre de Tassigny
86000 POITIERS

05.49.88.88.24

formation.continue@avocats-ecoa.fr

www.avocats-ecoa.fr